



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juin 1999

**Lotissement communal d'activités 'La Boëtte 2' - Travaux de voirie
et réseaux divers - Lot 1 - Avenant n°1 au marché n° 19/99 du 17
Février 1999**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99284

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999

Développement Economique

**Lotissement communal d'activités 'La Boëtte 2' - Travaux de
voirie et réseaux divers - Lot 1 - Avenant n°1 au marché n° 19/99
du 17 Février 1999**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Durant les travaux de voirie et réseaux du lotissement d'activités économiques de la Boëtte 2 et à la demande des Services Techniques de la Ville de Niort, le tracé des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux potables a été modifié afin qu'aucun regard ne soit situé sur l'emprise du terre-plein du carrefour des Lumières.

La modification de ce tracé augmente la longueur du réseau et nécessite la mise en place de deux regards supplémentaires.

Il est donc nécessaire de procéder à un réajustement du montant du marché lot n°1 attribué au groupement EUROVIA, BOISLIVEAU.

Le montant du marché est porté de 3 195 734,18 F. TTC. à 3 220 264,22 F. TTC soit 24 530,04 F. TTC de supplément.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la SEMIE, maître d'ouvrage mandaté pour la réalisation du lotissement de la Boëtte 2, à signer l'avenant n°1 avec les entreprises concernées.

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)